

Le 27-11-2009

267 P NP DM114

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

BAPE

6211-24-020

Bonjour,

mon nom est June Lessard-Pinette. Je suis résidente de la municipalité d'Irlande depuis que je suis enfant. Tous les jours, je parcours la route entre Irlande, St-Ferdinand et Plessisville. J'ai donc la chance d'admirer la richesse actuelle de notre paysage. J'ai assisté aux audiences du BAPE le mardi, le mercredi et le jeudi soir de 19 :00 jusqu'à la fermeture. J'ai aussi assisté aux audiences à l'église en octobre. Pour plusieurs raisons dont je vais vous exposer ici-bas, je crois que l'implantation d'un parc éolien ne peut se faire en région habitée.

J'ai dû quitter ma maison d'Irlande à l'âge de 19 ans pour aller faire mes études universitaires à l'Université Laval à Québec. Québec est une ville superbe, mais je me suis rendue compte que je suis une fille de campagne. C'est-à-dire qu'après avoir habité une grande ville, je voulais revenir m'établir dans ma région, l'Irlande. Dans la région, le paysage est magnifique. C'est à couper le souffle! J'ai ensuite travaillé à l'extérieur. Plusieurs emplois m'ont été offerts dans des grandes villes. La plupart des finissants préfèrent travailler dans les grandes villes. Mais pour moi, malgré les avantages qu'offrent les grandes villes (proximité des services, diversité des activités), et étant donné la qualité du paysage et la qualité de vie qu'offre la région de l'Érable, je préférerais revenir chez nous et donc accepter de travailler en région éloignée. C'était les principales raisons qui motivaient mon choix. C'est connu, il est difficile de recruter des professionnels de la santé dans des régions éloignées. Donc, je me questionne sérieusement en ce moment avec le futur projet d'implantation d'un parc éolien dans ma région. Si mon paysage et ma qualité de vie deviennent sévèrement affectés par l'instauration d'un parc éolien industriel qui transforme ma région de campagne en région ressemblant davantage à une ville (bruit des camions lors de la construction, présence de structure massive d'acier) alors je me dis que tant qu'à vivre dans une campagne industrialisée, alors pourquoi ne pas vivre dans une ville industrialisée?

Le parc éolien de l'Érable pourrait me faire déménager dans une autre ville et je suis certaine que l'implantation de ce parc éloignera d'autres finissants en santé qui ont l'intention de travailler dans une région éloignée paisible et riche en paysage.

Alors si on n'a pas suffisamment de professionnels de la santé pour s'occuper de nos personnes malades de la région, je pense aussi que d'autres finissants

médecins qui désirent travailler dans une région éloignée paisible et riche en paysage ne seront plus attirés par notre région.

Donc, voici le cœur de ma préoccupation, déjà nous avons beaucoup de difficulté à recruter des professionnels de la santé en région éloignée. Il y a pénurie de médecin omnipraticien, de médecin spécialiste, de physiothérapeutes d'infirmières, ect.. Alors si c'est difficile en ce moment, je suis persuadée que ce sera encore plus difficile de recruter ces professionnels de la santé une fois que le parc éolien industriel sera fait. Actuellement, ce qui attire les professionnels de la santé à travailler et à s'établir en région éloignée par rapport au choix de s'établir en grandes villes, c'est la tranquillité, la qualité de l'air et la qualité du paysage qu'offre notre région. Si par l'implantation d'un parc éolien on enlève à notre région ce qui attire les professionnels de la santé, je me demande ce qui motivera alors les professionnels de la santé à s'établir ici plutôt que dans une autre région éloignée qui offre la tranquillité, la qualité de l'air et du paysage.

Lors des audiences publiques du BAPE nous avons entendu à plusieurs reprises par les promoteurs et les experts que l'acceptabilité sociale face à projet éolien dépend fortement premièrement de son niveau de consultation dans la société et deuxièmement il dépend aussi de la perception de la population face au projet. Lors des audiences, les experts mentionnaient par rapport à l'aspect physique des éoliennes « On aime ou on aime pas ».

Premièrement, pour répondre au premier point qui est le niveau de consultation du projet par la société, je déplore le fait que je n'ai pas été informée de ce projet. En effet, je suis une personne qui se tient informée sur l'actualité locale. Peu importe ce que le conseil des municipalités concernées a dit, ou ce qui a été dit par les promoteurs du projet lors des audiences du BAPE, **je vous affirme que j'ai été mise au courant de ce projet seulement en août 2009** lorsque le RDDA a publié un article dans « l'écho des Appalaches » pour annoncer une réunion d'information sur ce projet. Et en discutant avec d'autres, je me suis rendue compte que j'étais loin d'être la seule. Donc, j'ai l'impression de ne pas avoir été consultée, d'être mise devant le fait accompli et donc, d'être obligée de me résigner à accepter ce projet qui aura pourtant des impacts majeurs sur mon quotidien.

Concernant le deuxième point qui dit « On aime ou on aime pas » et bien je vous le dis, je n'aime pas. Je trouve très laid des éoliennes qu'elles soient alignées ou non. J'ai l'impression que ces « monstres » sont comme des extraterrestres qui nous surveillent, qui nous examinent. Tout le tas de béton nécessaire pour construire ces éoliennes fait un très grand contraste avec la beauté de la nature.

Lors des audiences du BAPE, plusieurs questions pertinentes ont été posées sans obtenir de réponses satisfaisantes pour moi. Suite aux audiences du BAPE je me

questionne sur la fiabilité des promoteurs du projet en lien avec le respect de leurs engagements.

Les promoteurs ont affirmé que les gens qui avaient signé un contrat pour faire mettre des éoliennes sur leur terrain ou pour donner droit de passage lors de la construction ne pouvaient changer d'idée car le contrat était signé. Il a été dit par les promoteurs que les gens devaient prendre un avocat pour faire briser le contrat. Mais voici ce que je me demande. Si j'ai été mise au courant seulement en août 2009 de plusieurs points pertinents à considérer dans ce projet qui n'ont pas été discutés par les promoteurs, je me demande comment les signataires pouvaient avoir été mis au courant de tous ces points pertinents à considérer apportés par le RDDA avant de signer le contrat? Ce qui m'amène à penser que les gens ont signé sans avoir tous les éléments en main pour prendre une décision éclairée. Le fait que les promoteurs refusent de briser le contrat m'amène à penser qu'ils traitent vraiment le projet comme des gens d'affaire qui ne tiennent pas compte de l'opinion des gens et des sentiments des gens face à ce projet industriel.

Aux audiences du BAPE, Hydro-Québec a expliqué que l'énergie produite par le parc éolien servirait à desservir plus de 25 000 résidences. Mais je me demande où sont ces 25 000 résidences? Il y a environ 2000 habitants à St-Ferdinand et beaucoup moins dans les municipalités environnantes. De plus, il a été dit à quelques reprises au BAPE par les experts d'Hydro-Québec, qu'Hydro-Québec annonçait un surplus énergétique et qu'il devait payer des milliers de dollars pour faire diminuer la production de certaines centrales énergétiques. Alors que ferons-nous de toute l'énergie produite par les éoliennes du parc de l'Érable? Si l'énergie produite par les éoliennes était exportée pour d'autres pays comme les États-Unis, alors pourquoi les éoliennes ne sont pas implantées dans les pays receveur de cette énergie? Actuellement, nous sommes loin au Québec d'avoir une voiture électrique pour tous les habitants. Je ne crois pas que dans 20 ans plus de la moitié des habitants du Québec auront une voiture électrique. Alors, que ferons-nous de toute cette électricité produite???

Beaucoup de questions ont été posées sur le bruit. Les experts et les promoteurs affirment que le bruit des éoliennes est au plus fort la nuit. Or, c'est la nuit que le bruit produit par les éoliennes devrait être le moins fort car c'est la nuit que les gens sont à la maison et qu'ils essaient de se reposer pour être fonctionnelle dans leur travail et dans leur quotidien. Le jour, la plupart des gens travaillent. Aussi, au niveau du bruit, il suffit de questionner des gens souffrant d'acouphène. Ces personnes sont très malheureuses. Elles entendent constamment un son et deviennent très irritables. Je compare le bruit qu'entendent ces personnes au bruit produit par les éoliennes. Alors, je suis inquiète de l'état psychologique des personnes habitant près des éoliennes.

Concernant les horaires de travail des employés du projet. Lors des audiences publiques du BAPE du mois de novembre, il a été dit par le promoteur que les travaux de la phase de construction commenceraient à 7:00 le matin et se termineraient à 19:00 le soir. Je trouve que cela n'a pas de bon sens. Lors de la première rencontre du BAPE qui avait eu lieu à l'église de St-Ferdinand, le promoteur avait mentionné que les camions travailleraient aussi le samedi. Ce travail va s'étendre sur plusieurs mois. Je crains vraiment que cette période soit intolérable sur 12 heures et 6 jours semaines pour les habitants. Notre tranquillité sera vraiment perturbée. J'appréhende beaucoup cette période.

Concernant le nombre d'oiseau qui serait affecté par l'implantation des éoliennes, les personnes menant l'étude d'impact affirment qu'il peut y avoir 2 ou 3 oiseaux par éoliennes par année qui vont mourir après avoir heurté une éolienne. Le projet actuel propose l'implantation de 50 éoliennes. $(50 \times 3) =$ environ 150 oiseaux qui mourront par année. Je trouve que ce chiffre est assez important pour y accorder une grande importance. Je me demande sérieusement si ce chiffre ne sera pas plus grand en période de migration où les oiseaux se déplacent en masse?

Je me questionne aussi sur la fiabilité de certaines informations fournies par le promoteur lorsqu'il explique qu'il a un devoir de faire réparer des éoliennes endommagées. J'ai été informée que des éoliennes en Gaspésie étaient endommagées et qu'elles n'étaient pas réparées. Peut-être que maintenant elles sont réparées. Mais ce que je veux faire ressortir c'est le point suivant. Qui nous garantit que les promoteurs du projet de l'Érable feront réparer les éoliennes brisées?

Si la compagnie des promoteurs fait faillite, qui nous garantit qu'au bout de 20 ans les éoliennes seront démantelées? Lors des audiences du BAPE, il a été mentionné par la population et non-démantit par les promoteurs que les promoteurs avaient été condamnés à payer une amende de plus de 100 000\$ pour ne pas avoir respecté un de leur engagement dans un de leur projet d'éoliennes, je crois en Espagne. Donc, qui nous garantit que les promoteurs respecteront leur engagement cette fois-ci?

Merci de tenir compte de mon point de vue

June Lessard-Pinette